

SERVICES MUNICIPAUX

TARIFS 2025

PAGE 1

Services péri-scolaires

CANTINE	
Repas enfant	5,20 €
Repas enfant (à partir de 2enfants, tarif par enfant)	4,20 €
Repas adulte	6,00 €
GARDERIE	
Matin pour 1 enfant	2,10 €
Soir pour 1 enfant	2,60 €

Location Salle des Fêtes

Associations extérieures au village (cours de pilates, yoga)	15,00 € la séance, gratuité toutes les 4 séances
Associations du village	Gratuite la 1 ^{ère} manifestation, 50 % pour 2 ^{ème} et la 3 ^{ème} , plein tarif pour les suivantes
Employés communaux titulaires	Gratuite 1 ^{ère} manifestation
DEMI-JOURNÉE	
Communaux	50,00 €
Extérieurs	70,00 €
JOURNÉE	
Communaux (ménage compris)	130,00 €
Extérieurs (ménage compris)	300,00 €
WEEK-END	
Communaux (ménage compris)	270,00 €
Extérieurs (ménage compris)	450,00 €
JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE	
Communaux	50,00 €
Extérieurs	70,00 €
VERSEMENT DÉPÔTS DE GARANTIE	
	2 chèques : 400,00 € + 50,00 €* <i>pour la télécommande de l'écran de projection</i>

SERVICES MUNICIPAUX

TARIFS 2025

PAGE 2

Régie municipale de l'eau et de l'assainissement

TARIFS INDÉXÉS SUR LA CONSOMMATION RÉELLE

Facturation de l'eau consommée (selon compteur)	1,11 € / m3
Taxe sur l'assainissement indexée sur l'eau consommée	2,79 € / m3
Facturation aux agriculteurs (forfait à l'hectare)	1,11 €

TARIFS FORFAITAIRES

Location annuelle de compteur (répartie sur les 2 factures)	20,00 €
Branchement de compteur	350,00 €

TARIFS D'OFFICE (EN L'ABSENCE DE RELEVÉ)

Facturation d'office pour un foyer de 1 à 2 personnes	80 m3
Facturation d'office pour un foyer de 3 personnes	100 m3
Facturation d'office pour un foyer de 4 personnes et plus	120 m3

Cimetière municipal

CONCESSION

pour une durée de 30 ans	100,00 €
pour une durée de 60 ans	200,00 €

COLOMBARIUM

pour une durée de 15 ans	300,00 €
pour une durée de 30 ans	450,00 €
pour une durée de 60 ans	900,00 €

PRESTATIONS PONCTUELLES

Ouverture / fermeture de réceptacle	25,00 €
Dépôt d'une urne au delà de la première	25,00 €
Plaquette pour le jardin du souvenir	25,00 €

SERVICES MUNICIPAUX

TARIFS 2025

PAGE 3

Bois communaux

UNIQUEMENT POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE (SI BOIS DISPONIBLE)

Affouage	6,00 € / stère
Vente directe (en ballot de 1 stère coupé en 1m)	38,00 € / stère

Occupation du domaine public

SOUS RÉSERVE D'UN ACCORD DE LA COMMUNE (DÉLIVRÉ AU CAS PAR CAS)

Stationnement de véhicule de commerce ambulante	gratuit
Cirque (forfait pour un maximum de 3 jours)	50,00 €

Incivilités

SUR CONSTATATION D'UN AGENT ASSERMÉNTÉ OU D'UN OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE

Enlèvement de dépôt sauvage (toute heure commencée est due)	60,00 € / heure
Forfait de transport vers un lieu de traitement	200,00 €
Amende pour brûlage de déchets (y compris déchets verts)	450,00 €
Amende pour nuisance sonore*	450,00 €

*conformément à l'Arrêté préfectoral du 21 décembre 2006 et de l'Arrêté du maire du 10 juillet 2020

Fiscalité de l'urbanisme

TAXE D'AMÉNAGEMENT POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Pourcentage sur le montant des travaux réalisés*	5 %
--	-----

*sauf exonération définie à l'article L. 331.9 du Code de l'urbanisme

Publicité les publications municipales

MAGAZINE MUNICIPAL, SUR LE SITE INTERNET ET SUR L'AGENDA ANNUEL

Forfait A : 4 cartes de visite / an + page web + agenda	75,00 €
Forfait B : 4 quarts de page / an + page web + agenda	150,00 €
Forfait B : 4 demi-pages / an + page web + agenda	200,00 €